



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances d'octobre 2021, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel

Mme Farije Dullovi a été engagée au sein du Service de Conciergerie.

Mme Annick Carruzzo de Chamoson a été engagée en qualité d'animatrice socioculturelle dès le 1^{er} février 2022 à 50 %.

Mme Sylvie Audétat a été engagée en tant que parent d'accueil à partir du 1^{er} novembre 2021.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir la traditionnelle réception des nonagénaires.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Droit de cité

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté la demande de Mme et M. Rafael Pinto Fonseca et leurs filles.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Mérite culturel

M. Corentin Détienne s'est vu octroyer un mérite culturel pour son titre de champion suisse au trombone.

Distinction culturelle

Afin de remercier Mme Béatrice Loetscher, la Commission Culturelle a décidé de lui octroyer une distinction pour son investissement à la tête du Musée depuis de nombreuses années.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Modification du PAZ et RCCZ – Carrière de l'Arbarey

Le Conseil d'État a refusé d'homologuer les modifications partielles du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions, secteur Arbarey, et le plan d'aménagement détaillé « Carrière de l'Arbarey ».

Un avant-projet de modifications prévoyant l'établissement d'un rapport d'impact sur l'environnement établi par le bureau BISA SA sera présenté à l'Assemblée Primaire en 2022.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Nestlé Waters

Le Conseil communal a pris connaissance de la fermeture de l'usine Cristalp à Saxon pour la fin février 2022.

Cité de l'énergie

L'European Energy Award nous informe du renouvellement du label « Cité de l'énergie Gold ». En effet, notre Commune a obtenu 398.2 points sur 485, ce qui représente un résultat de 82.1 %.

BOURGEOISE

Téléverbier

Contrairement aux premières informations communiquées, la suppression du tarif super indigène n'interviendra pas cette année. Cela étant, ce tarif reste en vigueur durant la saison 2021-2022.

Il est également rappelé que la présentation de la carte bleue est obligatoire. Celle-ci est établie et renouvelée annuellement auprès de notre Office de la Population.



ADJUDICATIONS

CULTURE, SPORT ET CULTE

Réfection du mur du cimetière

Ulivi SA s'est vu octroyer les travaux de réfection du mur du nouveau cimetière.

Château de Saxon

Le Conseil a adjugé les travaux de recherches historiques 2022 au bureau CLIO Sàrl, Martigny.

TRAFIC

Chemin du Bourg

Le Conseil a décidé d'adjuger les travaux de réfection du mur de soutènement à l'entretien Michel Maret & Fils SA.

Mobilité

Dans le cadre du budget 2022, le mandat d'étude a été adjugé aux Bureaux Transitec Ingénieurs Conseils SA et DVarchitectes & Associés SA pour l'étape 2 « Concept global et formalisation des principes d'aménagement ».

Outil de gestion de l'entretien des routes communales

Le mandat pour la mise en œuvre d'un outil de gestion pour l'entretien des routes communales et des infrastructures souterraines (secteur zone à bâtir) a été adjugé au bureau Géo2Rives SA, Riddes.

Aménagements urbains

Le Conseil a décidé d'adjuger la fourniture et la pose de matériel urbain pour les différentes rues communales à l'entreprise SymerLine, Uvrier.

Place Florescat

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- Installations électriques :
Électricité Sédunoise SA, Vétroz
- Installations sanitaires et arrosage :
Forré SA
- Aménagement des espaces verts :
Jardinerie Constantin, Martigny

Chemin des Carros (secteur aval)

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- Appareillage :
Vincent Pedroni Sàrl, Saxon
- Génie civil :
Joseph Carron SA, Saxon

EAU POTABLE

Réservoir de Champ-Laurent

Les mandats ont été adjugés comme suit :

- Appareillage :
Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon
- Génie civil :
Jacques Lambiel, Saxon

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Taxation des immeubles

Un mandat pour un outil de calcul pour les taxateurs officiels et pour une séance de formation a été adjugé à M. Grégoire Crettaz.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Aménagement du 2^{ème} étage du CMS

Prado Constructions SA s'est vu confier les travaux de remise en état du terrain à proximité du Centre des Sources.

Casino

Les travaux de démontage ont été adjugés comme suit :

- Cuisine :
Resto-Tec Sàrl, Saxon
- Électricité :
Farinet Électricité SA, Saxon
- Menuiserie :
Nicolas Venturi Sàrl, Saxon
- Installations sanitaires :
Marcel Pedroni & Fils SA, Saxon